

**Interreg**  
Atlantic Area



Co-funded by  
the European Union

# Interreg Espace Atlantique 2021-2027

## Premier appel à projets

Tania Afonso  
Secrétariat Conjoint,

La Rochelle, 23.11.2022

# INTERREG ESPACE ATLANTIQUE

## 2021-2027

Interreg Espace Atlantique (EA): programme dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union Européenne (UE), contribuant à la **cohésion économique, sociale et territoriale**.

Soutient des projets de **coopération transnationale**, dans **22 régions Atlantiques de 4 pays**:  
- Espagne, France, Irlande, Portugal.

**Objectif:** mettre en œuvre des solutions pour répondre aux défis régionaux dans les domaines de l'innovation, l'efficacité des ressources, l'environnement et les atouts culturels, soutenir le développement régional et la croissance durable.

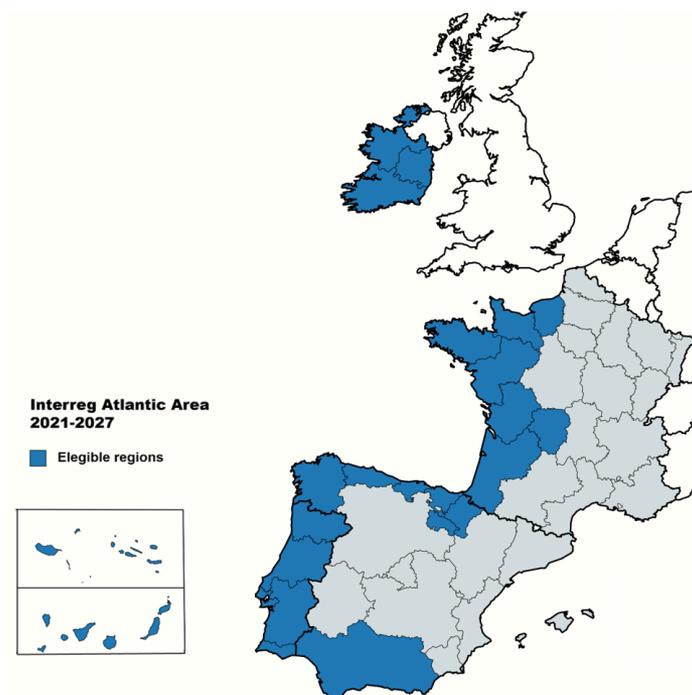
Aligné avec la **stratégie de croissance bleue** et la **Stratégie Atlantique**:

- La pertinence de l'aménagement de l'espace maritime dans l'UE;
- Le Plan d'Action Atlantique 2.0

La Stratégie Atlantique et l'EA se **soutiennent mutuellement** pour atteindre des objectifs communs et des résultats plus solides au bénéfice des citoyens de l'espace Atlantique.

L'Espace Atlantique couvre la partie occidentale de l'océan Atlantique et comprend les régions de 4 pays, Espagne France Irlande et le Portugal. La liste totale des régions NUTS2 incluse dans le programme est la suivante :

- **France:** Normandie (Haute Normandie et Basse Normandie), Pays-de-la-Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine, *Limousin*, Poitou-Charentes) ;
- **Irlande:** Nord et Ouest, Sud, Est et Midland (tout le pays) ;
- **Portugal:** Nord, Algarve, Centre, Lisbonne, Alentejo, Région autonome des Açores, Région autonome de Madère (tout le pays) ;
- **Espagne:** Pays Basque, Navarre, *La Rioja*, Cantabrie, Principauté des Asturies, Galice, *Andalousie*, Îles Canaries.





Innovation bleue et  
compétitivité

Une Europe plus  
intelligente –  
transformation  
économique intelligente  
et innovante



Environnement bleu  
et vert

Une Europe plus verte,  
faibles émissions de  
carbone



Tourisme bleu  
durable et social &  
culture

Une Europe plus  
sociale – mettre en  
place le pilier européen  
des droits sociaux



Meilleure  
gouvernance pour  
la coopération dans  
l'EA

Une meilleure  
gouvernance pour  
Interreg



## Priorité 1

### Innovation bleue et compétitivité

#### 1.1 Développer et renforcer les capacités de recherche et d'innovation et l'utilisation de technologies de pointe

- Améliorer la compétitivité des secteurs économiques de l'économie bleue et aider les communautés EA à être plus résilientes grâce à l'innovation sociale ;
- Coopération renforcée en quadruple hélice menée par les universités, les entreprises, les autorités locales et les organisations du secteur tertiaire de la zone éligible ;
- Renforcer les capacités et soutenir le partage de connaissances entre les autorités publiques et les acteurs privés pour mettre en œuvre une économie durable et plus verte dans l'Espace Atlantique ;
- Amélioration de la coopération transnationale des acteurs pour la mise en œuvre des Stratégies Territoriales Régionales.



## Priorité 1

### Innovation bleue et compétitivité

#### 1.2 Tirer parti de la numérisation pour les citoyens, les entreprises, les organismes de recherche et les pouvoirs publics

- Améliorer les compétences des collectivités économiques, publiques et académiques ou locales dans l'utilisation des outils numériques;
- Améliorer la compétitivité des entreprises et l'adaptation aux changements de comportement des consommateurs vers des modèles de production et de consommation durables (résilience des entreprises) ;
- Augmenter les services publics sur internet accessibles à tous les utilisateurs de l'EA, avec des données plus fines et le perfectionnement numérique, et l'accès aux TIC par les tiers lieux.



## Priorité 2

### Environnement bleu et vert

#### 2.1 Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre

- Stimuler des solutions pour l'efficacité énergétique ;
- Promouvoir des réseaux plus solides d'entreprises, d'universités, d'autorités publiques et de communautés locales pour une meilleure utilisation des énergies renouvelables ;
- Accroître les capacités des régions et des secteurs, à mettre en œuvre des mesures et des politiques afin d'améliorer leur efficacité énergétique.



## Priorité 2

### Environnement bleu et vert

2.2 Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

- Plus grande capacité à gérer les risques et les mesures de prévention ou d'atténuation;
- Plus de capacité pour les autorités publiques à identifier et analyser les activités naturelles et humaines liées aux risques, y compris une meilleure implication des citoyens ;
- Des citoyens plus engagés dans le développement de lieux de vie plus durables ;
- Plus de capacité des pouvoirs publics à planifier l'adaptation et la résilience au changement climatique ;



## Priorité 2

### Environnement bleu et vert

#### 2.3 Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

- Renforcer les capacités des acteurs privés et publics de l'EA à mettre en œuvre des plans d'actions d'économie circulaire et des solutions innovantes, notamment dans les secteurs de l'économie bleue ;
- Des citoyens plus engagés dans une démarche de consommation plus durable ;
- Cadre de gouvernance renforcé (par le biais d'investissements durables et de processus décisionnels) en matière d'économie circulaire.



## Priorité 2

### Environnement bleu et vert

2.4 Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution

- Des zones côtières maritimes naturelles protégées, ainsi que les zones proches des côtes, mieux préservées, gérées et interconnectées ;
- Des approches écosystémiques renforcées conciliant préservation et activités économiques ;
- Connexions écologiques améliorées et aires protégées élargies sur terre et en mer, grâce à des solutions innovantes



## Priorité 3

### Tourisme bleu durable et social & culture

#### 3.1 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

L'objectif est de renforcer le tourisme et la culture au sein de l'EA, en tant que secteurs clés de l'économie et de l'innovation sociales et de rendre ces activités plus résilientes en cas de pression. Il s'agit également de faire en sorte que le développement économique du territoire inclut les zones et secteurs les plus fragilisés pendant et à la suite de la pandémie de Covid-19.



## Priorité 4

### Meilleure gouvernance pour la coopération dans l'EA

4.1 Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Renforcer l'EA en termes de gouvernance. Améliorer la gouvernance pour une meilleure coordination et créer des synergies entre les acteurs. Le but est de maximiser les investissements individuels via des interventions complémentaires et/ou communes ainsi que des activités de capitalisation.

Funds per priority



BLUE INNOVATION  
AND COMPETITIVENESS

€ 42M



BLUE AND GREEN  
ENVIRONMENT

€ 78.4M



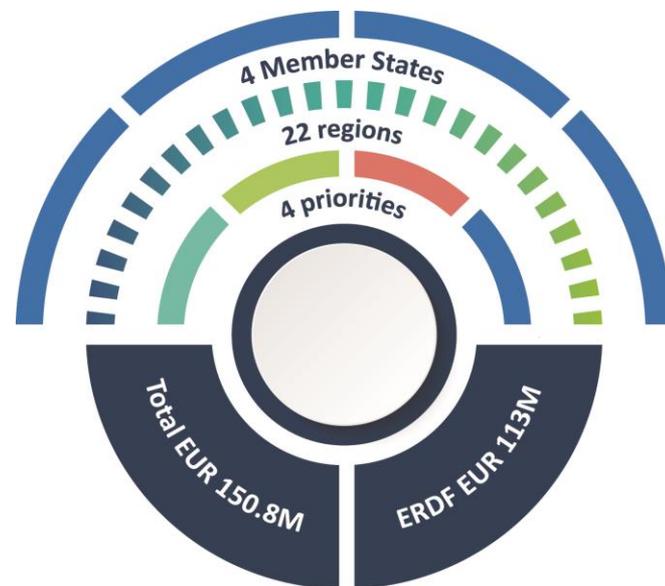
BLUE SUSTAINABLE  
TOURISM AND CULTURE

€ 25M



A BETTER GOVERNANCE  
FOR COOPERATION

€ 5.4M



## FEDER par priorité

Priorité	FEDER
Priorité: Innovation bleue et compétitivité	29 169 346,00
Priority 2: Environnement bleu/vert	54 423 462,00
Priority 3: Tourisme bleu soutenable et durable & culture	17 357 161,00
Priority 4: Meilleure gouvernance de la coopération dans l'Espace Atlantique	3 750 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>104 699 969,00</b>



## Premier appel - 2022

- ✓ Tous les projets doivent contribuer à des **solutions innovantes**;
- ✓ Via leurs activités ils doivent atteindre les **objectifs du Programme**;
- ✓ Les **approches peuvent être nouvelles, voire même expérimentales**, vu que le Programme est particulièrement adapté pour tester de nouvelles méthodes dans des réseaux transnationaux

La **Coopération transnationale** ne doit pas se limiter à réunir 4 partenaires de 4 États Membre, elle doit permettre d'adresser **un défi commun** et de **trouver des solution innovantes** qui peuvent s'appliquer aux 4 territoires, au niveau régional ou local.

## Premier appel - 2022

- ✓ Les projets doivent démontrer un haut niveau d'intensité de coopération au long de leur durée de vie avec un focus clair sur les résultats;
- ✓ Les partenaires doivent travailler ensemble pour atteindre, diffuser et mettre en marche les résultats des projets;
- ✓ Les partenariats doivent présenter une grande diversité d'acteurs via une approche de quadruple hélice, y compris les acteurs sociaux et de la société civile pertinents, permettant une meilleure connexion entre les secteurs privé, public, et de la recherche.
- ✓ Le développement de ces actions conjointes exigent enthousiasme et engagement pendant la durée du projet

# Autorités du Programme

## AUTORITE DE GESTION

Responsable par la gestion et mise en œuvre du Programme pour le compte des pays membres participants.

L' Autorité de Gestion d'Interreg Espace Atlantique est la **CCDR-Norte** - basée a **Porto** (Portugal).

## COMITÉ DE SUIVI

Responsable de la mise en œuvre efficace et qualitative du Programme. Les projets sont approuvées par le Comité de de Suivi.

Chaque pays impliqué dans le Programme (4 pays) est représenté au sein du Comité et les décisions sont prises par consensus.

## SECRÉTARIAT CONJOINT (SC)

Fournit des informations aux bénéficiaires potentiels, instruit les candidatures de projets et soutient les partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets.

La SC assiste également les autres organes de mise en œuvre du Programme en assurant l'administration opérationnelle quotidienne. Il est basé à **CCDR Norte - Porto** (Portugal).



**AUTORITES NATIONALES (AN)** fournissent aux bénéficiaires nationaux potentiels des informations sur le Programme, les appels à projets et les exigences administratives pour la soumission des candidatures. Ils soutiennent également les bénéficiaires pendant la mise en œuvre du projet.

### **AUTORITÉ D'AUDIT**

Est chargée de vérifier le bon fonctionnement du système de gestion et de contrôle du Programme. C'est la **IFG** (Inspection Générale des Finances). Elle est basée en **Lisbonne (Portugal)**, est indépendante des autres organes. L'IGF est assistée par un groupe d'auditeurs composé d'un représentant de chaque État partenaire.

### **FONCTION COMPTABLE**

Reçoit les paiements de la Commission et assure le remboursement aux partenaires des projets. Elle est également responsable de l'établissement des comptes annuels. Cette fonction sera assurée par **l'AD&C** (Agence pour le développement et cohésion), basée à **Lisbonne**, Portugal



Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



# Présentation du rôle d'Autorité Nationale dans le programme Espace Atlantique 2021 - 2027



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Rôle d'Autorité Nationale

- **La Région** a été désignée **Autorité Nationale** pour le nouveau programme **Espace Atlantique 2021-2027**
- Les **missions** et **responsabilités** attachées à cette fonction pour la nouvelle période sont définies par le **Décret n°2022-579 du 19 avril 2022** relatif à l'autorité nationale pour les programmes de coopération territoriale européenne pour la période 2021-2027

# Missions et responsabilités de l'Autorité Nationale

## Volet opérationnel

▶ **Coordonner et exprimer** la position française dans les instances de gouvernance du programme

▶ **Animer** le partenariat institutionnel français du programme (Région Pays de la Loire, Région Bretagne, Région Normandie, Etat français)

▶ **Inform**er les bénéficiaires français du programme

## Volet administratif

▶ **Mettre en place et piloter** les contrôles avec l'Autorité de Gestion

▶ **Sécuriser** les procédures de recouvrement des indus

▶ **Rembourser** les montants FEDER indûment versés aux bénéficiaires français à l'Autorité de Gestion

▶ **Assurer** une représentation française au sein du Groupe des auditeurs et assister l'Autorité d'audit

## Zoom sur le rôle d'appui opérationnel

Travail de **stimulation** et de **coordination** territoriale auprès des **bénéficiaires**

**Mobilisation** des acteurs nationaux dans les appels à projets

Organisation de séminaires d'information et d'appui technique destinés aux porteurs de projets français

**Analyse** des candidatures et coordination de l'instruction des dossiers par le partenariat français

**Soutien** des candidats français dans le montage de leurs candidatures aux appels à projets

**Suivi** des projets et **valorisation** par des visites et réunions thématiques

**Communication** sur les réalisations et résultats des projets



# Merci pour votre attention

Région Nouvelle-Aquitaine

Pôle Europe et international - Direction de la coopération

Chef de service Europe

Ludovic LAREYNIE

Chargée de mission coopération maritime atlantique

Laura CHIRON

[laura.chiron@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:laura.chiron@nouvelle-aquitaine.fr)



**Interreg**  
Atlantic Area



Co-funded by  
the European Union

# Interreg Espace Atlantique 2021-2027

## Premier appel à projets

Tania Afonso  
Secrétariat Conjoint de l'Autorité de gestion

La Rochelle, 23.11.2022



## Quand?

- du 14 Octobre 2022 au 17 Février 2023

## Priorités?

- 3 priorités thématiques > 7 Objectifs spécifiques

## Budget?

- 45.4 M€ FEDER / entre 1M€ et 3,5M€ par projet
- FEDER maximum 75%

## Qui?

- Organisations de droit public et acteurs privés

## Comment?

- Formulaire en ligne plateforme SIGI

## Documents?

- Programme de coopération 2021-2027 / Manuel du programme 2021-2027 / 1er appel “application pack”
- [www.atlanticarea.eu](http://www.atlanticarea.eu)



## Quizz Atlantique – OUI ou NON?

1. Mon projet aborde un sujet transnational commun à l'ensemble de l'espace de coopération.
2. Les solutions que je propose répondent à une problématique commune identifiée par le Programme.
3. Mon projet est innovant
4. Mon projet capitalise sur des résultats existants et crée des synergies avec d'autres initiatives Européennes / projets
5. Mon projet contribue à des stratégies et des politiques plus globales, la Stratégie Maritime Atlantique par exemple
6. La problématique ne pourrait pas être adressée individuellement par chacun des partenaires.
7. Mon projet n'est pas la somme d'actions locales/régionales isolées.
8. Mon projet identifie clairement les bénéfices et les avantages d'une approche transnationale.
9. Le partenariat n'est pas seulement représentatif des 4 pays du Programme, il est surtout capable de développer et de mettre en œuvre les résultats du projet
10. Mon projet identifie clairement les parties prenantes pour lesquelles les résultats sont pertinents



## Premier appel - 2022

- ✓ Tous les projets doivent contribuer à des **solutions innovantes**;
- ✓ Via leurs activités ils doivent atteindre les **objectifs du Programme**;
- ✓ Les **approches peuvent être nouvelles, voire même expérimentales**, vu que le Programme est particulièrement adapté pour tester de nouvelles méthodes dans des réseaux transnationaux

La **Coopération transnationale** ne doit pas se limiter à réunir 4 partenaires de 4 États Membre, elle doit permettre d'adresser **un défi commun** et de **trouver des solution innovantes** qui peuvent s'appliquer aux 4 territoires, au niveau régional ou local.

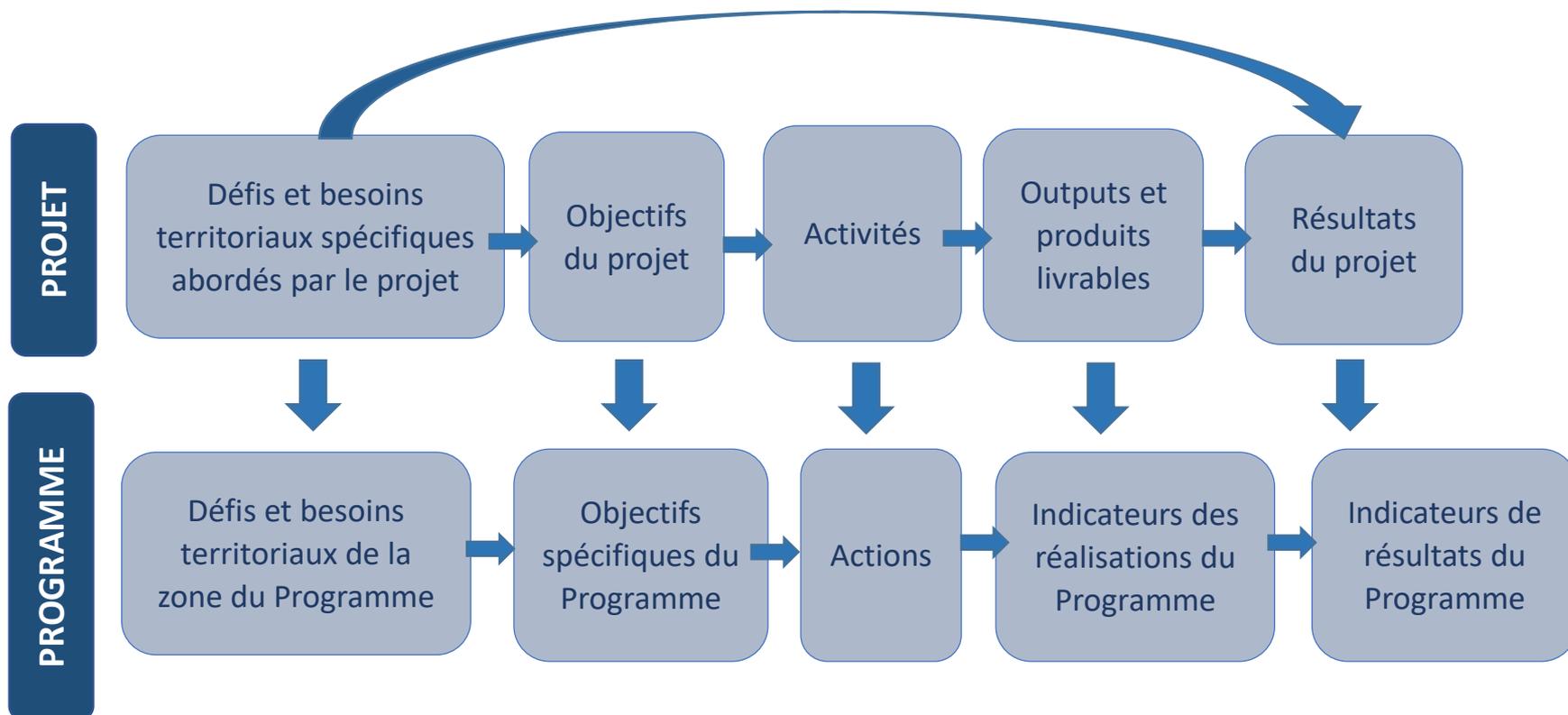


## Premier appel - 2022

- ✓ Les projets doivent démontrer un haut niveau d'intensité de coopération au long de leur durée de vie avec un focus clair sur les résultats;
- ✓ Les partenaires doivent travailler ensemble pour atteindre, diffuser et mettre en marche les résultats des projets;
- ✓ Les partenariats doivent présenter une grande diversité d'acteurs via une approche de quadruple hélice, y compris les acteurs sociaux et de la société civile pertinents, permettant une meilleure connexion entre les secteurs privé, public, et de la recherche.
- ✓ Le développement de ces actions conjointes exigent enthousiasme et engagement pendant la durée du projet



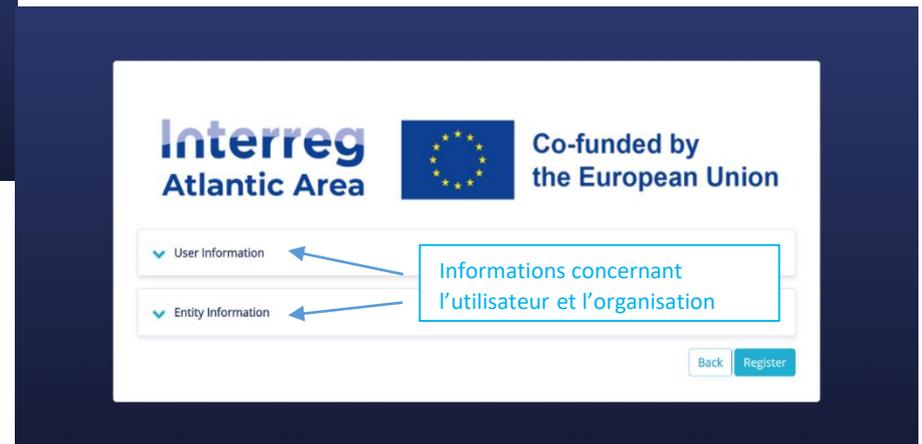
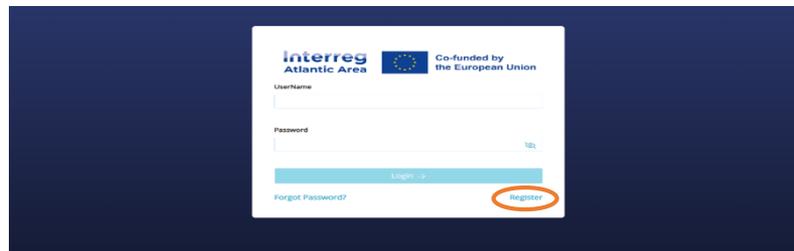
## Intervention logique du Programme – projets Traditionnels





## Formulaire de candidature

- Disponible sur la plateforme SIGI:  
<https://sigi2127.atlanticarea.eu/SIGI.UI/Login>
- Enregistrer le chef de file et tous les partenaires





## Critères de sélection

### Critères d'évaluation de la qualité des candidatures

Critères stratégiques	Score	Critères opérationnels	Score
Pertinence du projet par rapport à la stratégie du Programme	20	Plan de travail (WP)	15
Valeur ajoutée de la coopération	20	Communication	10
Logique d'intervention du projet	10	Budget	10
Pertinence du partenariat	15		
Total évaluation stratégique 65 points		Total evaluation opérationnelle 35 points	
Total de l'évaluation 100 points			



## Quelques conseils avant de commencer

interreg Atlantic Area Co-funded by the European Union Propositions de projets Projets Rapports d'exécution Organisations Aider

EN ES FR PT Se déconnecter

Vérifier les erreurs Soumettre Proposition ->

Propositions de projets > En cours > Identification du projet

✓ Enregistrer les modifications

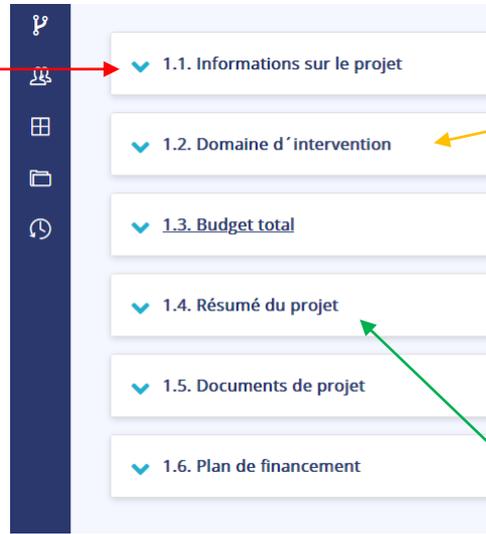
Ouvrir tout Fermer tout

- 1.1. Informations sur le projet
- 1.2. Domaine d'intervention
- 1.3. Budget total
- 1.4. Résumé du projet
- 1.5. Documents de projet
- 1.6. Plan de financement



## Identification du projet

- Maximum 36 mois
- Compter environ 6 à 8 mois après la clôture de la l'appel pour la date de début du projet

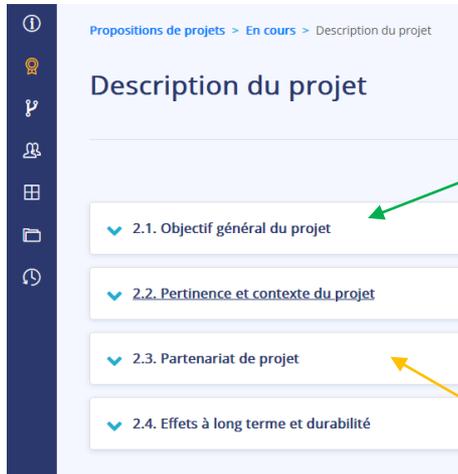


- 1 priorité
- 1 objectif spécifique
- 1 ou plusieurs champs d'intervention

- Format "communiqué de presse"
- Carte de visite du projet
- Présent dans plusieurs documents



## Description du projet



### Objectif général

- Priorité / OS du Programme
- Changement, avantages ou/et améliorations
- un ou plusieurs objectifs spécifiques du projet
- clair et direct
- le(s) résultat(s) à atteindre
- Pas de description des activités

### Partenariat

- Capacité et connaissances dans le domaine du projet pour participer pleinement à la mise en œuvre
- Contribuer à atteindre les résultats du projet
- Préférer un partenariat multi-sectoriel et diversifié
- Équilibré, participation public/privé, quadruple hélice

**Administration  
publique**

**Recherche,  
enseignement supérieur**

**Société civile et  
jeunesse**

**PME, clusters,  
entrepreneuriat**



## Workplan

**Work Plan**
[+ Add Work Package](#)

---

#	Work Packages Type	Work Package Title	Actions
0	WPO Preparation	Preparation	<a href="#">🔍</a> <a href="#">📄</a>

Showing 1 to 1 of 1 records < Previous 1 Next >

**WP1 Work package 1**
[Back](#) [✓ Save Changes](#)

---

3. N° 3. Work Package Title

1 Work package 1

- [3.1. Implementation summary](#)
- [3.2. Project Specific Objective](#)
- [3.3. Communication objective\(s\) and target audience](#)
- [3.4. Overall description of this Work Package and responsibilities](#)

**WP1 Work package 1**
[Back](#) [✓ Save Changes](#)

---

**3.5. Investments List**

Number	Title	Actions
No records.		

[+ Add Investment](#)

**3.6. Result indicators**

No Strategies were found

**3.7. Activities List**

Activity Number	3.7.1. N°	3.7.2. Title	3.7.3. Start Period	3.7.4. End Period
	1	Activity 1	11-2022	02-2023

[Expand All](#) [Collapse All](#)

**Activity 1**
[Back](#) [✓ Save Activity](#)

---

3.7.1. N°	3.7.2. Title	3.7.3. Start Period	3.7.4. End Period
1	Activity 1	11-2022	02-2023

[Expand All](#) [Collapse All](#)

- [3.7.5. Activity Description](#)
- [3.7.6. Deliverables](#)
- [3.7.7. Indicator](#)



## Partenariat

Project Proposals > In Progress > Partnership

### Partnership

Partner Number	Entity Name	Partner Position	Country	Region	Legal Stat
1	[Redacted]	Lead partner	Ireland		Public bod

Show 10 records Showing 1 to 1 of 1 records

- entre 4 à 12 partenaires
- 4 partenaires des regions éligibles des 4 pays member, 1/pays, minimum
- le chef de file doit être situé en zone éligible
- le CF doit être une institution public, à but non lucratif ou de droit public

4. Partner Number  
1

- 4.1. Partner Information
- 4.2. Contacts
- 4.3. Bank Account
- 4.4. Partner motivation and contribution
- 4.5. State Aid information
- 4.6. Partner co-financing
- 4.7. Partner budget per budget line and y
- 4.8. Complementary information

## Documents

CF: en + document attestant de son statut “public” / sans buts lucratifs

## Partenaires:

- Lettre de cofinancement
- Déclaration éligibilité de la TVA
- Représentant légal
- Déclaration bancaire



## Budget et co-financement

4.6. Partner co-financing

4.6.1. Budget total admissible  
€ 0,00 €

4.6.2. Coûts totaux  
T 0,00 €

4.6.3. Funding amount (ERDF) % du total  
 0,00 %

4.6.4. Contribution des partenaires % du total  
 0,00 %

4.6.5. Other Fundings

Une partie du budget dépensé en dehors de la zone de programme

4.6.6. Budget % du total  
 0,00 %

4.6.7. Origin of co-financing of the partner's contribution [+ Add new Partner Contribution](#)

4.6.8. Origin of other fundings [+ Add new origin of other fundings](#)

Source	Legal status of the contribution	quantité
--------	----------------------------------	----------

- Budget du projet entre 1 et 3,5M€
- Taux FEDER maximum 75%
- Dépenses éligibles à partir de la date d'approbation et jusqu'à la date de fin du projet (sauf coûts de clôture)
- la distribution du budget est faite par partenaire, année et ligne de dépense



## Remboursement et coûts simplifiés

4.7. Budget des partenaires par ligne budgétaire et par année

€ 4.7.1. Budget total admissible  
0,00

4.7.2. Frais de personnel – méthode de calcul

Sélectionnez une option

Sélectionnez une option

Forfait 20% personnel

Coûts réels personnel et coûts simplifiés bureau et déplacements

Coûts réels du personnel et des déplacements, et coûts simplifiés bureau

	7.5. Frais de bureau et frais administratifs	4.7.6. Frais de déplacement et hébergement
2022	0,00 0,00 %	2022 0,00 0,00 %
2023	0,00 0,00 %	2023 0,00 0,00 %

- Montant forfaitaire coûts de préparation - 17 480 €
- Coûts réels
- Options de coûts simplifiés:
  - a. 20% forfaitaire pour les RH – calculés sur les coûts réels hors RH
  - b. 15% forfaitaire pour les frais de bureaux et administratifs – calculés sur les coûts réels des RH
  - c. 15% forfaitaire pour les frais de déplacement et hébergement – calculés sur les coûts réels des RH



## Éligibilité des dépenses

- Règles UE en matière d'éligibilité (Règlements dispositions communes « CPR », FEDER et INTERREG) / Règles d'éligibilité du Programme / Règles d'éligibilité Nationales
- Quelques principes:
  - Engagées et payés
  - Essentielles pour atteindre les objectifs/outputs du projet
  - Respectées le principe des coûts réels et de la bonne gestion financière
- Exemples de dépenses non-éligibles
  - Contributions « en nature », coûts partagés, réductions, frais d'annulation



## Éligibilité des dépenses

**Décret français n°2022-608 du 21 avril 2022**

### **Les dépenses sont éligibles si :**

- L'opération s'inscrit dans le programme et satisfait aux objectifs et conditions fixés par le programme
- Les dépenses ont été effectuées et payées par le bénéficiaire, pendant la période prévue dans l'acte attributif selon les modalités prévues par celui-ci, comme indiqué à l'article 63 du règlement général



## Éligibilité des dépenses – (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Elles respectent les catégories de **dépenses éligibles et les modalités prévues par l'acte attributif telles que définies à l'article 73.3 du règlement général**
  - Dans le cadre d'une opération collaborative, une **convention est conclue entre le chef de file et ses partenaires**, précisant notamment :
    - le plan de financement de l'opération
    - les obligations respectives des signataires
    - les modalités de reversement de l'aide et de traitement des litiges
    - les responsabilités des parties en cas de procédure de recouvrement d'indus.



## Éligibilité des dépenses (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Elles **ne relèvent pas des catégories de charges et de dépenses fixées à l'article 5** du décret :
  - Amendes et sanctions pécuniaires hors contrat
  - Pénalités financières hors contrat
  - Frais de justice et de contentieux tels que définis par le code de procédure pénal, ne relevant pas de l'assistance technique
  - Dotations aux amortissements et aux provisions à l'exception des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles n°6811 du plan comptable général



## Éligibilité des dépenses (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Elles **ne relèvent pas des catégories de charges et de dépenses fixées à l'article 5** du décret :
  - Charges exceptionnelles relevant du compte n°27 du plan comptable général
  - Dividendes hors dépenses de personnel des dirigeants non-salariés de PME
  - Frais liés aux accord amiables et intérêts moratoires dans le cadre de contrats d'exécution de travaux, la livraison de fournitures ou la prestation de services, avec une contrepartie économique constituée par un prix ou un droit d'exploitation.



## Éligibilité des dépenses (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Les dépenses se rattachent, selon les modalités de l'article 6 du décret, à l'opération concernée
  - Les coût éligibles correspondent aux dépenses directes ou indirectes d'une opération
  - Les dépenses indirectes ne sont pas directement rattachées à une opération tout en demeurant nécessaires à sa réalisation



## Éligibilité des dépenses (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Sont éligibles les dépenses indirectes respectant les 2 conditions cumulées suivantes :
  - ✓ Elles sont rattachées à l'opération sur la base d'une clé de répartition justifiées et basée sur des éléments physiques et non financiers permettant de distinguer l'activité du bénéficiaire liée à l'opération soutenue de l'ensemble de ses activités
  - ✓ La clé de répartition figure dans l'acte attributif d'aide
- Les dépenses respectent les règles particulières d'éligibilité fixées, pour certaines catégories de dépenses, par le présent décret ainsi que par la réglementation nationale



## Éligibilité des dépenses (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Les dépenses sont justifiées selon les modalités suivantes :
  - Fourniture des factures ou copies de factures ou toute pièce comptable de valeur probante équivalente
  - Fourniture des copies de pièces non comptables permettant d'attester de façon probante la réalisation effective de l'opération



## Éligibilité des dépenses (Décret n°2022-608 du 21 avril 2022 )

- Les dépenses sont justifiées selon les modalités suivantes :
  - Fourniture d'une des pièces suivantes permettant d'apporter la preuve de l'acquittement des dépenses éligibles :
    - Factures ou copies de factures attestées acquittées par les fournisseurs ou des états récapitulatifs des dépenses ou toute autre pièce de valeur probante équivalente
    - Des copies des relevés de compte du bénéficiaire faisant apparaître le débit correspondant et sa date
    - Des copies de bulletin de paie ou les données issues de manière automatisée de la déclaration sociale nominative



## Gestion et communication

Project management and communication

- 5.1. How will you coordinate and manage your project?
- 5.2. Which measures will you take to ensure quality in your project?
- 5.3. What will be the general approach you will follow to communicate about your project?
- 5.4. How do you foresee the reporting procedures for activities and budget (within the partnership)?
- 5.5. Cooperation criteria
- 5.6. Horizontal Principles
- 5.7. Project monitoring environment indicators

- Objectifs de communication définis dans le WP
- Comment diffuser les résultats
- Identifier les groupes cibles
- Énoncer les outils de communication
- Impliquer les partenaires

- Le développement durable
- L'égalité des chances
- L'égalité des genres



## Approbation des projets

- Prévission: résultats communiqués entre 6 à 8 mois après la clôture de l'appel
- Tous les projets seront analysés et évalués par le SC avec le support des Autorités Nationales, suivant les critères de sélection du Programme
- L'évaluation est basée sur les informations de la candidature au moment de la soumission
- La sélection est faite par le Comité de Suivi du Programme
- Des formations seront ensuite mises en place pour les projets approuvés



## Quelques recommandations

- Site web avec toutes les informations : [www.atlanticarea.eu](http://www.atlanticarea.eu)
- Lire attentivement le Programme de coopération
- Lire attentivement les documents du « Pack » candidature, en particulier le Manuel du Programme
- Prendre connaissance des résultats et des projets mis en œuvre précédemment sur le site web ou la plateforme [www.keep.eu](http://www.keep.eu)
- Installer l'application de recherche de partenaires
- Contacter le Secrétariat Conjoint [js@atlanticarea.eu](mailto:js@atlanticarea.eu) et les Autorités Nationales pour toutes autres informations / précisions



# ADSA – Atlantic Digital Startup Academy

Coordination :





- **Coordination** : Technopôle Brest-Iroise
- 10 partenaires
- **Durée** : 2017-2023 (dont extension)
- **Budget total** : 2,39M € (dont 1,79M € de FEDER)
- **Budget TBI** : 390k € (292k € de FEDER)



# Les activités du projet

## Pour les entreprises



### Accompagnement à l'international

140 entreprises soutenues

5 Bootcamps

+50 ateliers organisés

1 Demo Day européen

1 programme commun

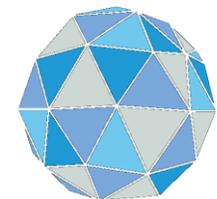


### Participation à des événements internationaux



### Événement final européen / Conférence

+ 150 participants



Atlantic  
Digital  
Startup  
Academy

# Les activités du projet

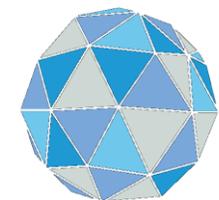
## Pour les structures d'accompagnement



**4** visites d'études pour découvrir des bonnes pratiques en Europe



**4** formations pour les chargés d'accompagnement



**Atlantic  
Digital  
Startup  
Academy**

# Intérêt de la coopération européenne

Constitution d'un réseau de structures partenaires dans l'Esace Atlantique : valeur ajoutée pour l'accompagnement à l'export

## Actions possibles uniquement grâce à la coopération européenne :

- Participation de délégations européennes à des salons et événements
- Programme d'accompagnement commun
- Activités de soft-landing
- Capitalisation



# Retour d'expérience sur la coordination du projet

↓ **Difficulté**  
Retrait d'un partenaire au début du projet :  
réallocation du budget et retard dans la  
contractualisation

↑ **Opportunité**  
Call 3 (novembre 2021) : mise en œuvre d'actions  
annulées en phase 1



## Rôle de coordinateur

Nécessite une personne dédiée au projet

## Principales tâches :

- Suivi de l'avancée des tâches du projet
- Suivi administratif et financier

## Conseils :

- Avoir un regard sur l'ensemble du projet mais savoir déléguer aux partenaires
- Impliquer les partenaires et bien répartir les rôles au moment du montage du projet
- Maintenir le lien entre les partenaires
- Communication !

# Liens utiles



<https://atlanticdigitalstartups.eu/>



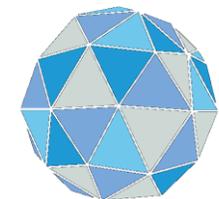
@atlanticdigitalstartupacad7439



**Contact** : Technopôle Brest-Iroise  
[morgane.le-meur@tech-brest-iroise.fr](mailto:morgane.le-meur@tech-brest-iroise.fr)



Merci de votre attention !



**Atlantic  
Digital  
Startup  
Academy**

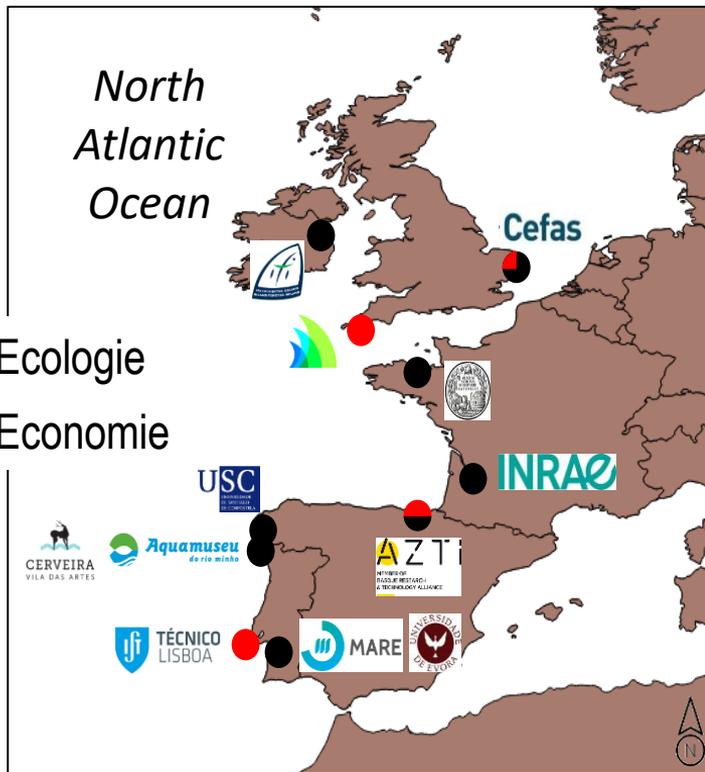
# Services écosystémiques et poissons migrateurs amphihalins face au changement climatique

Géraldine LASSALLE et Patrick LAMBERT (INRAE; chef de file)



# Les grandes lignes du projet DiadES

# Un partenariat interdisciplinaire



Consortium :

- 10 partenaires bénéficiaires
- 20 partenaires associés

Dates :

- Février 2019
- Juin 2023

Budget total :

- 3 M€ (2,3 M€ ERDF)

# Un partenariat interdisciplinaire

	Bénéficiaires	Associés
Universités et centres de R&I	7	
Organisations publiques (locales, régionales ou nationales)	3	10
Associations de la société civile		5
Centres d'éducation / de formation		1 (Dingle Oceanworld)
Entreprises publiques et privées		2 (Rivers Trust et port de Waterford)
Réseaux et associations d'affaires		2 (CNPMEM et UFBLB)

# Les partenaires français

---

## Partenaires bénéficiaires

- Institut National de Recherche en Agriculture, Alimentation et Environnement (INRAE)
- Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)

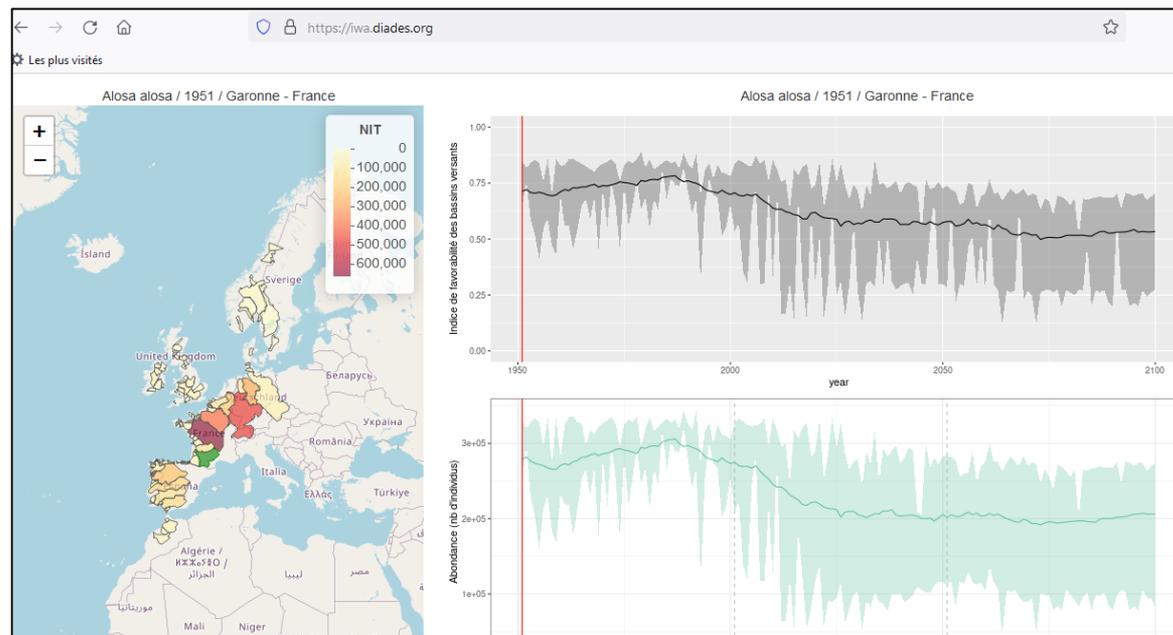
## Partenaires associés

- Office Français pour la Biodiversité (OFB)
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle Aquitaine (DREAL-NA)
- Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMM)
- Union des Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Loire-Bretagne (UFBLB)

# Objectifs et livrables

Promouvoir une gestion long-terme et large échelle des poissons migrateurs amphihalins dans le contexte du changement climatique

Un Atlas Web Interactif  
pour visualiser les  
enjeux d'une gestion  
globale



# Objectifs et livrables

Promouvoir une gestion long-terme et large échelle des poissons migrateurs amphihalins dans le contexte du changement climatique

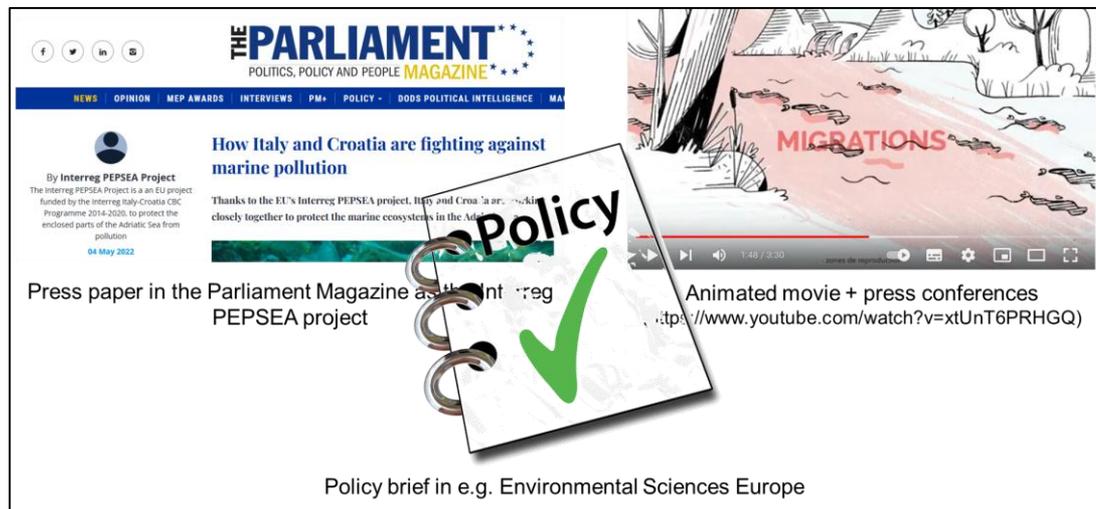
Un jeu sérieux  
pédagogique pour  
tester de nouvelles  
modalités de gestion



# Objectifs et livrables

Promouvoir une gestion long-terme et large échelle des poissons migrateurs amphihalins dans le contexte du changement climatique

Des recommandations  
de gestion pour  
formaliser de nouveaux  
modes de gestion



The screenshot shows a webpage from 'THE PARLIAMENT MAGAZINE' with the subtitle 'POLITICS, POLICY AND PEOPLE'. The article title is 'How Italy and Croatia are fighting against marine pollution', dated 04 May 2022. A video player on the right shows a cartoon titled 'MIGRATIONS' with a red checkmark and the word 'Policy' overlaid. Below the video, the text reads 'Animated movie + press conferences' and provides a YouTube link: <https://www.youtube.com/watch?v=xtUnT6PRHGQ>. A spiral-bound notebook with a green checkmark is positioned over the video player.

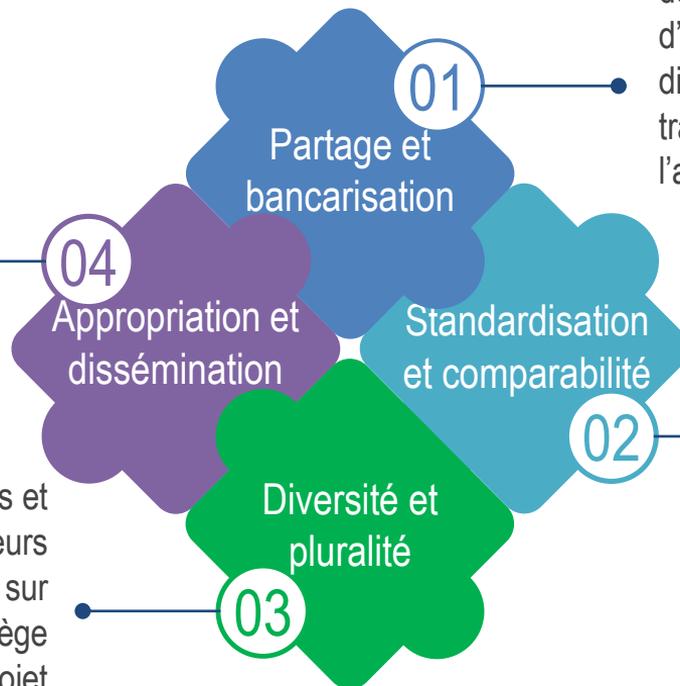
Policy brief in e.g. Environmental Sciences Europe

# Les apports et difficultés de travailler en partenariat

# Coopération inhérente à la thématique

Appropriation des produits du projet par un large panel d'acteurs, e.g. le jeu sérieux joué dans 4 langues, un Atlas et des recommandations présentés lors de la conférence internationale du projet

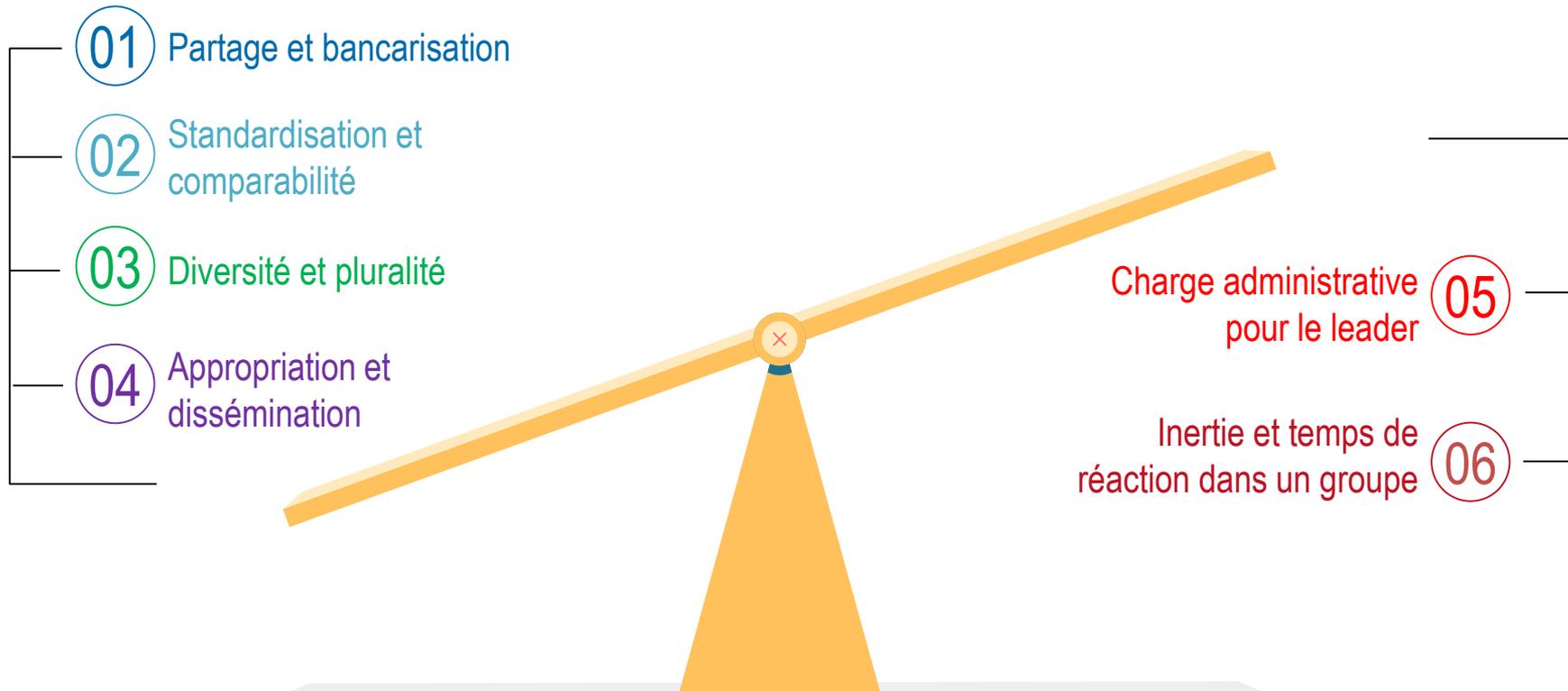
Confrontation des pratiques et enjeux autour des migrateurs ampihalins, e.g. des cas d'étude sur toute la façade atlantique, un cortège d'espèces au coeur du projet



Mise en commun et bancarisation des données, e.g. validation d'EuroDiad, première carte de distribution en mer transnationale, traçabilité des échantillons avec l'application Collec-Science

Utilisation d'outils et de méthodes d'analyse communs, e.g. enquêtes socio-économiques identiques et disséminées dans 5 pays, utilisation de l'application Otolithe pour lectures d'âge

# Partenariat et leadership : les difficultés



# Des pistes et des solutions

---

- Dans la mesure du possible, un binôme de leaders au sein du chef de file pour la continuité de service
- Un gestionnaire de projet internalisé ou non, du montage au portage
- De solides WP leaders conscients de la charge collective et issus de tous les pays impliqués

# Conclusion

# Pourquoi Interreg

- Un Programme toujours plus d'actualité en 2022!

*Faire évoluer nos anciennes pratiques de gestion sans avoir recours à des solutions inadaptées*

- L'Espace Atlantique : une unité de travail qui a du sens pour les partenariats





## ADDRESS

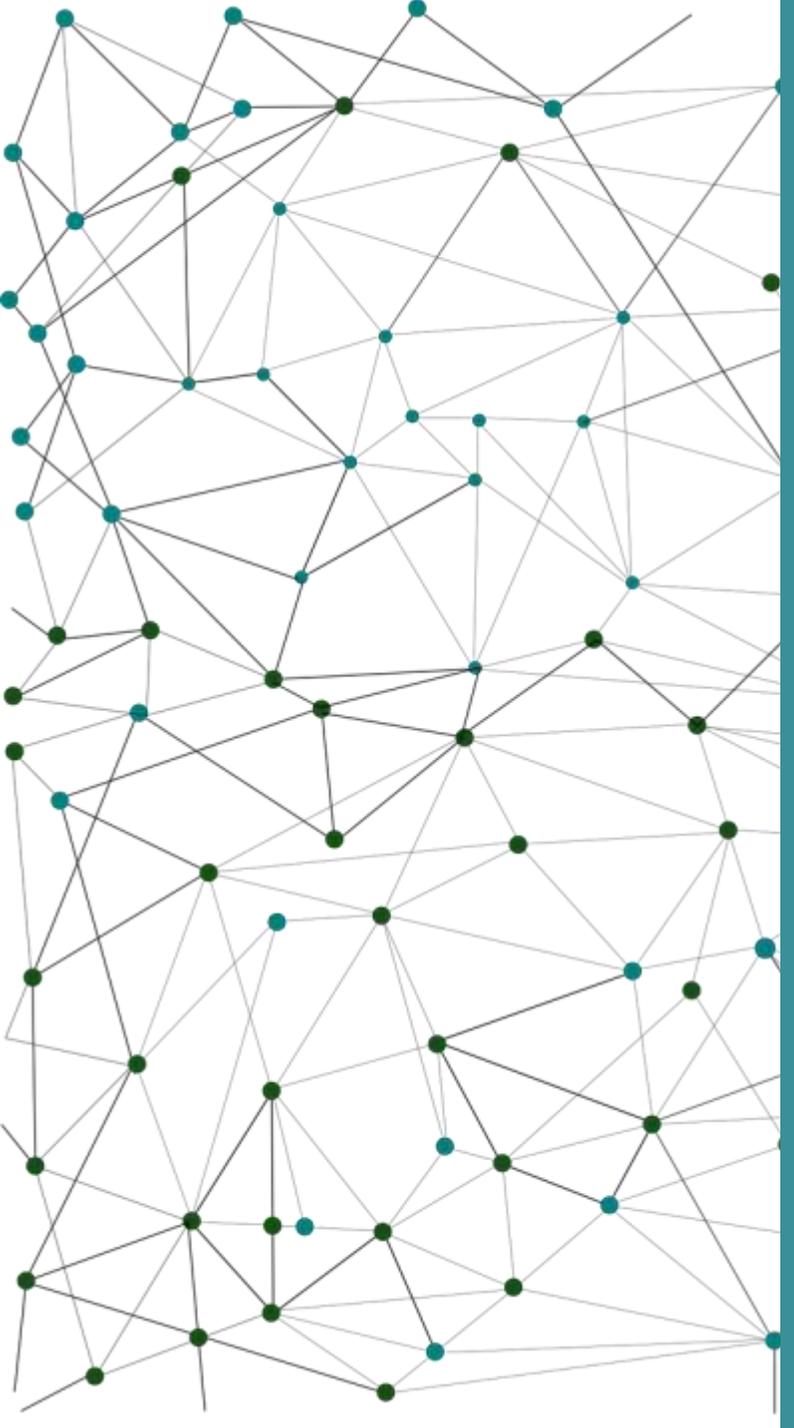
**INRAE – UR EABX**  
50 avenue de Verdun  
33612 Gazinet-Cestas

## PHONE & EMAIL

geraldine.lassalle@inrae.fr  
patrick.mh.lambert@inrae.fr  
+33(0)557890800

## SOCIAL MEDIA

[www.diades.eu](http://www.diades.eu)  
@HerschelMargaux  
@plirstea  
YouTube Channel



# Présentation AHFES lors du lancement de Interreg AHFES 2022-2027

**23-11-2022**

*This project has been co-funded by the European Regional Development Fund (ERDF) through the Atlantic Area Programme, under the subsidy contract EAPA\_1071\_/2018 AHFES.  
This document reflects the author's view. The Atlantic Area programme authorities are not liable for any use that may be made of the information contained herein.*

# Les grandes lignes du projet

- Présentation du partenariat (chef de file, partenaires français, présentation du type de partenaires impliqués (public, privé, associations, entreprises, chambres consulaires, taille des structures...)),
- Géographie du projet (Etats impliqués)
- Budget du projet (FEDER et total)
- Trois grandes thématiques/actions mises en œuvre (un résumé des objectifs du projet)
- Résultats obtenus (livrables)

## AHFES project

- AHFES : Atlantic Area Healthy Food Eco-System
- Budget Total: 1 213K€ (Valorial ½ ETP)
- ERDF: finance à 75%
- Gestion de projet Durée: 3 ans
- Calendrier: démarrage T1-2019, fin T1-2022 prolongé T1 2023
- Gestion de projet: 2 rencontres annuelles physiques par an, et 1 skype/mois

## Une alimentation saine, définition OMS

- **(2018) Une alimentation saine** contribue à protéger contre la malnutrition sous toutes ses formes, ainsi que contre les maladies non transmissibles.
- Recommandations:
  - Plus Fruits et légumes (5 portions), légumineuses, noix et grains entiers.
  - Moins de sucres libres.
  - Moins de gras –Plus de graisses insaturées
  - Moins de sel -mi
- **(1999) Un mode de vie sain** réduit le risque d'être gravement malade ou de mourir prématurément.
- Recommandations:
  - Ne pas fumer
  - Être physiquement actif
  - Manger sainement
  - Contrôler la consommation d'alcool eux iodé

## AHFES : contexte et besoin

**AHFES (Atlantic Healthy Food EcoSystem) est un projet européen financé par le programme Interreg Espace Atlantique, qui se déroule de mars 2019 à février 2023.**

### Contexte

- Le secteur alimentaire est une priorité de la RIS3 dans les régions concernées : pertinence stratégique et économique
- Le défi mondial d'une alimentation et de modes de vie plus sains, principalement dû à l'augmentation des taux de surpoids et d'obésité.
- Une alimentation et une nutrition saines étaient déjà une question importante pour les politiques de santé publique
- Le développement de produits alimentaires sains nouveaux ou améliorés nécessite une capacité d'innovation.

### Défi commun

**Accélérer la croissance des secteurs clés de l'alimentation saine de l'Espace Atlantique en stimulant la coopération, l'innovation et le développement conjoint de solutions.**

### Cible

Améliorer la compétitivité globale et la croissance des PME dans la chaîne de valeur des aliments sains en contribuant au renforcement d'un écosystème d'innovation transnational qui aide les PME à accéder aux connaissances, aux partenaires et aux marchés et à aligner leurs produits et services sur les besoins et les attentes des consommateurs.

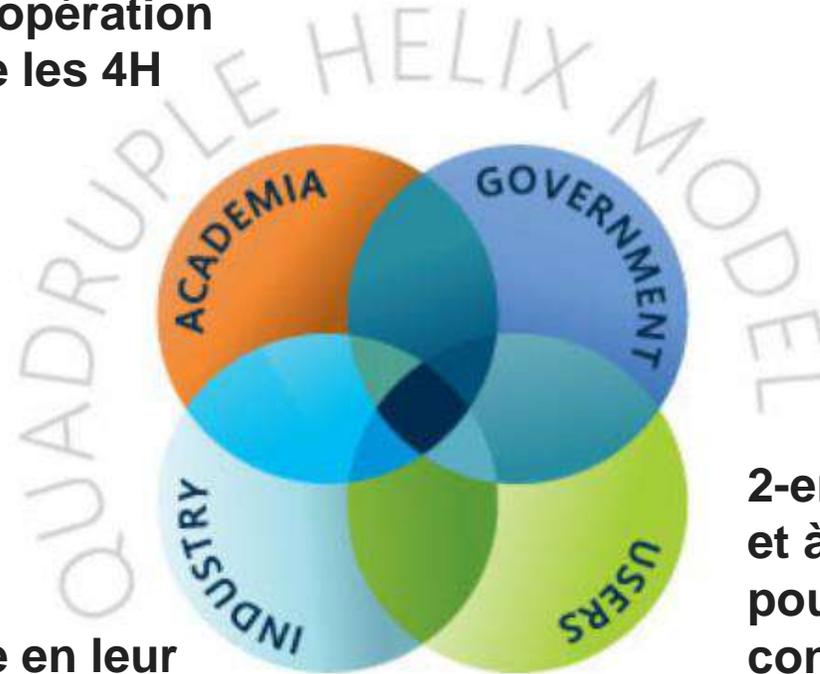
# Le partenariat

- |   |   |    |  |
|---|---|----|--|
| 1 |    | 6  |    |
| 2 |    | 7  |    |
| 3 |    | 8  |    |
| 4 |  | 9  |  |
| 5 |  | 10 |  |



=> Améliorer la compétitivité des PME sur la chaîne de valeur de l'alimentation saine et des modes de vie sain en mettant en place un écosystème d'innovation transnationale pour aider les entreprises à accéder au savoir, aux partenaires et aux marchés tout en réalisant leur croissance.

### 1-renforcer la coopération stratégique entre les 4H



3-aider les PME à croître en leur donnant accès à des services sur-mesure pour améliorer leur capacité d'innovation en alimentation saine

2-encourager les 4H à coopérer et à communiquer davantage pour gagner la confiance des consommateurs et influencer sur leurs choix alimentaires

## Activités et résultats

- **Analyse des tendances du marché et des consommateurs en matière d'alimentation saine**
- **Cartographie de l'écosystème d'innovation en matière d'alimentation saine de l'Espace Atlantique**
- **Mise en réseau et création de partenariats d'innovation**
- **Actions de formation et services de soutien à l'innovation pour les PME**

Stratégies et politiques actuelles pour la croissance de l'innovation dans le domaine de l'alimentation et des modes de vie sains

Analyse des tendances actuelles et des meilleures pratiques en matière de coopération H4 pour l'innovation et la croissance dans l'AA

Analyse de la consommation : Tendances de la consommation et attentes des consommateurs

Analyse du marché : tendances en matière d'innovation et opportunités de marché

Cartographie de l'écosystème d'innovation pour une alimentation et des modes de vie sains

Catalogue des services de soutien à l'innovation pour les PME

Formations à l'innovation pour les PME

## Programmes de formation

### Programmes de formation de l'AHFES

Développement et lancement de produits à succès dans le secteur des aliments et boissons diététiques

*Programme de formation 1 :  
Connaissance des consommateurs et compréhension du marché  
(8)*

*Programme de formation 2 :  
Gestion du cycle de vie des  
produits (5)*

*Programme de formation  
3 : Développement du  
marché (10)*

*Programme de formation 4  
: Gérer le chemin critique  
du développement d'un  
produit(13)*

# Services de soutien à l'innovation et à la compétitivité dans le secteur des aliments sains

- 10 services fournis par les partenaires de l'AHFES en 2021 et 2022
- [www.ahfesproject.com/services](http://www.ahfesproject.com/services)



## Intelligence du marché international

Rapports sur les tendances du marché et de la consommation



Rapports sur les tendances en matière de R&D : produits et technologies



## Partenariats et projets pour l'innovation

Soutenir les partenariats par des événements



Soutien personnalisé à l'innovation



Identification des AAP en matière de R&D&I



## Développement des affaires et du marché

Développement de stratégies de conception et de marketing



Identification des partenaires commerciaux



Soutien à l'élaboration de plans d'affaires



## Internationalisation

Développer des stratégies d'internationalisation



Intelligence du marché international



## Extension

Durabilité environnementale pour une alimentation et des modes de vie sains et innovants, et compétitivité accrue des PME

Identification stratégique des défis et des besoins des PME pour faire progresser la durabilité environnementale.

Conception et démonstration pilote de services de soutien à la durabilité environnementale

Recommandations pour renforcer la durabilité environnementale dans l'écosystème de l'innovation alimentaire

# Les apports et difficultés du projet

## Les apports et difficultés du projet

Quelle a été la plus-value de travailler en coopération plutôt que seul sur cette thématique ?

Quels ont été les apports de l'échange avec des partenaires européens sur ce projet ?

Est-ce que cela a impliqué des changements pour votre structure de travailler à l'international ?

Est-ce que vous avez fait face à une difficulté en particulier dans le déroulement du projet ?

## Principaux enseignements résultant de la coopération en innovation



# Une alimentation saine, définition OMS

Quelle a été la plus-value de travailler en coopération plutôt que seul sur cette thématique ?

- Variétés d'acteurs en contacts
- Pouvoir ouvrir sur des collaborations concrètes directement

Quels ont été les apports de l'échange avec des partenaires européens sur ce projet ?

- Partage de pratique
- Ouverture sur des informations locales

Est-ce que cela a impliqué des changements pour votre structure de travailler à l'international ?

- Structuration en interne
- Suivi des indicateurs
- Ouverture sur des supports/événements en anglais
- Organisation à distance
- Identification des acteurs ouverts à l'anglais

Est-ce que vous avez fait face à une difficulté en particulier dans le déroulement du projet ?

- Compréhension des attentes en termes de suivi
- Équilibrer les analyses selon les retours

L'expérience de travail à la fois sur AHFES et d'autres projets est une expérience d'apprentissage fantastique en termes de fusion de différentes approches pour atteindre un objectif commun

*L'opportunité réside dans le fait que nous ne sommes **pas en concurrence** mais que nous changeons plutôt les perceptions du marché pour soutenir une plus grande activité*

*Examen minutieux des idées par de **multiples acteurs du réseau des partenaires** (par exemple, le monde universitaire, les entreprises, les décideurs politiques, ...).*

*« Le projet AHFES exige délibérément des partenaires qu'ils communiquent et coopèrent largement dans la plupart des tâches de la plupart des lots de travail, créant ainsi automatiquement plusieurs opportunités d'apprentissage et de contribution interdisciplinaires/sectoriels. »*

# Conclusion

En conclusion, qu'est-ce que vous souhaiteriez dire à des structures qui hésitent à s'engager dans un projet Interreg ?

« Pour réussir, un projet de collaboration nécessite **l'investissement et l'engagement de toutes les parties prenantes**. Les objectifs du projet doivent être identifiés dès le départ et chaque personne impliquée doit savoir comment sa contribution soutient les objectifs du projet commun ! »

Collaboration

- Être à l'écoute de ses partenaires
- **Bien comprendre leurs compétences et prérogatives**
- L'organisation en interne
- Changement de personnel

+

Adaptation

- Aux attentes entreprises, aller en profondeur sur certains aspect
- **Aux formats attendu des entreprises (traduction, formats en ligne, mise à disposition, réseaux sociaux etc...)**
- COVID
- Extension

+

Suivi rigoureux

- Suivi financier
- Suivi des SoMe
- Suivi des activités
- **Importance du coordinateur !**



Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



# Vous avez la parole !

*Temps d'échange et questions*

Contact : [ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr)



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire